

Rire bien sur!  
Mais de tout? Est-  
ce bien  
professionnel?  
Respectueux?  
Éthique?  
À quel moment  
l'humour  
salyateur devient-  
il destructeur? Le  
fait que des  
travailleurs  
sociaux puissent  
rire de leurs  
situations  
dramatiques doit-  
il déranger? A  
quel moment  
peut-on dire que  
les limites



# De l'usage de l'humour pour le travailleur social à partir d'une pratique professionnelle en protection de l'enfance

Elise Guyomar

Elise Guyomar a terminé ses études d'assistante sociale à l'Institut Cardijn (Helha) en juin 2017 par la présentation du TFE à partir duquel a été rédigé cet article. Elle complète actuellement sa formation par un master en Ingénierie et action sociale.

## **Protection de l'enfance et humour... Compatible?**

Un lieu professionnel où l'essentiel du travail est de récolter les informations préoccupantes qui concernent des enfants. En équipe, un rôle d'évaluation de la gravité des situations. Répondre à des questions simples et si compliquées: Est-ce que l'enfant est en danger? Est-il victime de violences physiques, psychologiques, sexuelles, morales? Que faire pour améliorer la situation? Dans ce cadre là, une confrontation quotidienne à des situations complexes, violentes, touchantes, alarmantes, révoltantes, injustes, choquantes. Et pourtant... Malgré les situations rencontrées, une ambiance dans les bureaux loin d'être morose. Blagues. Rires puissants.

*«Je suis mal à l'aise face à certaines blagues, je ne sais pas comment réagir. Je ne sais pas si je peux m'autoriser à rire du malheur des autres...»*

À partir d'un simple état d'âme, d'un questionnement, je me suis découvert un réel intérêt pour ce sujet. Et une conviction que je vais développer ici. L'intérêt de l'humour, comme outil de travail, pour les professionnels! <sup>(1)</sup>

## Les limites

Rire, bien sûr! Mais de tout? Est-ce bien professionnel? Respectueux? Éthique? À quel moment l'humour salvateur devient-il destructeur? Le fait que des travailleurs sociaux puissent rire de leurs situations dramatiques doit-il déranger? À quel moment peut-on dire que les limites raisonnables ont été franchies, que l'humour n'est plus porteur de sens et devient malsain? Est-il possible de définir les limites de l'utilisation de l'humour en protection de l'enfance? Comment?

## **L'éthique et le respect**

Travailler dans le social nécessite un certain nombre de valeurs humaines, telles que l'empathie, l'écoute, le respect, l'accueil de la différence, l'ouverture d'esprit, les droits de l'homme, la dignité... etc. Ces différents principes éthiques ont d'ailleurs été officialisés dans des documents tels que: «Éthique dans le travail social, déclaration de principes»<sup>(2)</sup>. Sachant que l'humour utilisé en protection de l'enfance est évidemment en lien avec ces sujets, comment peut-on s'assurer qu'il se fasse dans le respect de l'autre?

À quel moment l'humour bascule-t-il dans le manque de respect, la raillerie gratuite et immorale? Existe-t-il des facteurs sur lesquels le travailleur social peut se baser pour ne pas dépasser les limites de l'acceptable? Selon l'esprit qui l'anime, l'humour sera constructif ou corrosif<sup>(3)</sup>. Chaque travailleur social, en protection de l'enfance, est-il à l'aise avec cette pratique? Si non, quelles sont les raisons qui pourraient expliquer une réticence? Selon Ahern<sup>(4)</sup>, ces réticences pourraient s'expliquer par le fait que la souffrance est omniprésente dans ce milieu, ce qui ne prête pas à la légèreté. Le travailleur social aurait donc une difficulté à utiliser l'humour dans ce contexte parce qu'il discrédite l'image du professionnel, qui se veut respectable et rationnel. Cette respectabilité laisse peu de place à l'humour, perçu comme une distraction frivole et irréfléchie. Afin d'éviter tout malentendu ou humour malvenu, Ahern a pu aussi établir quelques règles d'utilisation de l'humour et notamment la nécessité de connaître la raison pour laquelle on utilise l'humour et les conséquences de son utilisation, le type de personnalité des interlocuteurs (leur culture, leur histoire...) le moment ou le contexte de son expression. L'humour est un outil à utiliser avec conscience et vigilance. On peut rire de tout, mais pas avec tout le monde, ni tout le temps, et avec parcimonie et justesse. Louis Scutenaire disait: «L'humour est une façon de se tirer d'embaras sans se tirer d'affaire»<sup>(5)</sup>.

## L'humour en travail social, en pratique... situations vécues...

Les différentes situations présentées ci-après sont issues de quelques observations de terrain liées à la réalisation de mon stage. J'ai été immergée dans un service de protection de l'enfance à Marseille, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de la ville. Dès l'instant où j'ai pris conscience que le sujet de l'humour en travail social me questionnait, j'ai été beaucoup plus vigilante à son mécanisme et ses répercussions, tant sur la personne que sur le groupe. Je complète ces observations par deux exemples (Darlène et Marcus), issus d'un ouvrage britannique sur le travail social<sup>(6)</sup>.

### **Max, un nouveau-né d'un mois et demi**

Des membres de l'hôpital inquiets de l'attitude de la mère vis-à-vis de son enfant relayent l'information préoccupante, perçue dès la naissance.

Max est né dans une famille qui a une histoire compliquée. Nombre de ses frères et sœurs ont déjà été placés. L'un d'eux est mort pour avoir ingurgité par mégarde un produit toxique, transvasé dans une ancienne bouteille d'eau.

Max est le onzième enfant de Madame, qui a eu ses enfants avec des hommes différents.

Le cas de la mère est connu du service, puisque nous l'avons déjà rencontrée dans des situations précédentes, avec ses autres enfants. Elle présente des troubles d'ordre psychologique, dans la perception de la réalité. Par exemple, il lui est arrivé d'appeler une assistance sociale en plein après-midi et en plein été, pour lui dire qu'elle avait peur car dehors c'était la nuit et qu'il faisait tout noir:

Un jour, nous avons reçu un appel du CMP<sup>(7)</sup> de la cité dans laquelle habite Madame. Une violente dispute était survenue le soir précédent. Madame avait frappé Monsieur, notamment à coups de balai. Monsieur présentait des griffures profondes à hauteur du cou et un hématome gonflé et imposant au niveau du coude. Il s'était réfugié et caché dans le secrétariat du PMS. Nous l'avons retrouvé et il a pu nous communiquer son inquiétude vis-à-vis de Madame, en disant qu'il voulait quitter le domicile. Dans le même temps, Madame s'est présentée à un entretien au CMP, pour le suivi de la santé de Max. Madame lui avait, sans s'en rendre compte, étalé un produit pour lavage oculaire en cas de conjonctivite sur le visage, entraînant des réactions sur la peau du bébé. Nous avons rencontré Madame, qui ne semblait pas préoccupée par les séquelles sur

la peau de l'enfant. Elle niait également les faits avec son mari, ne reconnaissant pas les faits de violence, protestant qu'elle était même trop gentille. Pendant l'entretien, nous avons demandé à la mère si elle prenait soin de son enfant, si elle avait conscience de la situation etc. Elle nous a répété, à plusieurs reprises: «Prenez le, prenez le mon enfant». Propos qu'elle réfutait quelques minutes après.

C'est dans ce contexte là que nous sommes rentrées au bureau et que nous avons mis par écrit un rapport d'information. J'étais avec ma maîtresse de stage, assise devant l'ordinateur, retranscrivant ce que ma référente me dictait. Alors que je rédigeais la partie sur les séquelles que le bébé présentait, ma maîtresse de stage a dicté la phrase suivante, de manière très sérieuse et nonchalante:

[...] «Le bébé présente des tâches blanchâtres et ressemble à Michael Jackson.»

Stupéfaction, étonnement et puis éclat de rire.

Hors contexte, cette blague pourrait s'apparenter à du manque de respect. Faire de l'humour; non seulement sur le physique, mais en plus sur un bébé qui a été victime d'inattention de la part de sa mère, le tout dans un contexte de violence conjugale teinté d'abandon parental. Pourtant, cet humour m'a fait l'effet d'une bouffée d'air frais. Il était libérateur. Il a permis de s'évader complètement, de faire abstraction de tous les sentiments négatifs que nous avions ressentis. Par lui, nous quittions le registre de la pitié, de l'effarement ou de la colère qui sont les premières réactions qui pouvaient surgir: En l'espace de quelques secondes, cet humour a permis de nous relâcher, de nous évader, de nous relaxer.

L'humour serait un outil de renversement. Par l'humour et le rire, la tragédie se transforme, l'espace d'un instant, en comédie. L'humour nous permet de nous placer en spectateur «indifférent» (Bergson). Grâce à ce renversement, le travailleur social peut voir la situation autrement, faire un pas de côté et repartir d'un bon pied, se replonger et se reconcentrer sur ses tâches.

Le travailleur social doit parfois pouvoir gérer plusieurs situations intenses tous les jours. Et pendant que des problèmes se résolvent, d'autres se créent. Il est donc nécessaire qu'il puisse se libérer de toutes ces émotions et tensions qui le traversent.

## Monsieur et Madame Duponchel

Nous arrivons au terme des 3 mois d'investigation. C'est donc le moment de rédiger notre rapport, le plus construit et le plus complet possible.

La situation était très complexe et nous avons beaucoup de mal à finaliser notre proposition.

C'est alors que ma maître de stage prend la parole: «Au vu de..., au vu de..., nous demandons la mort des deux parties!».

Étonnement, surprise et éclats de rire.

Évidemment que nous ne voulions la mort de l'une ou l'autre partie. Mais cette blague exprimait un ras-le-bol. Nous étions bloquées, sans savoir comment avancer.

Le schéma est similaire. Relâchement, libération des tensions, bien-être, recadrage, remise au travail. Non, évidemment, qu'on ne souhaite pas leur mort, mais alors, qu'est-ce qu'on souhaite? Cette marque d'humour a permis d'effectuer un pas de côté, de voir la situation avec décalage. Rire d'un problème lui enlèverait de sa puissance. C'est un poids qui tombe pour un travailleur social. L'humoriste Raymond Devos disait: «*Du moment qu'on rit des choses, elles ne sont plus dangereuses*»<sup>(8)</sup>. Aussi, par sa faculté de dédramatisation, l'humour permettrait de se distancier des situations pour mieux s'y recentrer. Par la distanciation, l'humour augmenterait la faculté de juger et de prendre une décision. La créativité s'installe alors et de nouvelles idées prennent place.

## Monsieur Gonzalez

Monsieur et Madame Gonzalez ont eu trois filles, aujourd'hui adolescentes. Petit-à-petit, la situation du couple s'est détériorée. La violence a pris place dans le couple, si bien que de nombreuses disputes ont éclaté. Madame a même essayé d'écraser son ex-mari en lui roulant dessus avec sa voiture. Une des filles a vu la scène. Monsieur a posé trois mains courantes à l'égard de sa femme, mais les a, à chaque fois, aussitôt retirées, de peur de représailles. Madame a décidé de quitter le domicile, laissant ses enfants à la charge de Monsieur, avant de se désintéresser de l'éducation et de la vie de ses enfants. Elle est aussi partie vivre plusieurs mois à l'étranger. Madame, bien qu'elle ne s'occupe plus de ses enfants, touche toujours les allocations familiales. Elle ne verse rien à Monsieur qui n'a pas de travail et se retrouve sans ressources. Le frigo est vide et parfois il doit voler pour nourrir ses enfants.

L'information préoccupante a été envoyée par le Collège où sont scolarisées les filles. En effet, leur taux d'absence est quasi-total. L'assistante sociale scolaire est inquiète pour les trois jeunes filles, qui en plus présentent des problèmes d'hygiène flagrants.

Dans le cadre de notre investigation, nous rencontrons la mère, qui nie tous les faits et prétend que tout va bien, que le couple vit ensemble et que les filles sont sages comme des images.

Le père, quant à lui, se dit dépassé, dépité, et se rend compte, grâce à cette intervention de la protection de l'enfance, de la gravité de la situation. Il promet de faire toutes les démarches pour rétablir de bonnes conditions de vie pour lui et ses filles. Pourtant, malgré nos nombreux conseils et mises en garde, rien ne semble bouger: Monsieur ne parvient pas à saisir les aides que nous lui proposons.

Les filles ne sont toujours pas scolarisées. Monsieur n'a toujours pas réclamé ses droits aux allocations familiales. Il accumule les dettes et est menacé d'expulsion dès la fin de la trêve hivernale. Il commence à se rendre compte que, s'il continue à fuir ses responsabilités, la situation n'évoluera pas en sa faveur. Il s'énerve, dit que «ses filles c'est toute sa vie», qu'il «les aime plus que tout au monde», puis ajoute: «Si quelqu'un prend mes gosses, je vais péter un plomb». Il imagine la scène comme un enlèvement de ses enfants.

«Je vous préviens, j'ai un fusil chez moi et je n'hésiterai pas à l'utiliser». Nous lui demandons s'il se rend compte qu'il a clairement énoncé des menaces. Monsieur, interloqué, s'est tout de suite calmé, et s'est confondu en excuses. Nous clôturons la visite un peu perturbée par les paroles qu'il vient de prononcer.

De retour au bureau, nous racontons ce qui s'est passé aux autres collègues. Nous reprenons les menaces proférées et le fait qu'il nous ait dit de ne pas l'écouter:

Une collègue: «Ah bah oui, tiens. OK, on n'écoute pas! On n'a rien entendu! (Elle mime qu'elle se bouche les oreilles) Attendez, hop! Une petite séance d'hypnose et c'est fini».

Ici, l'humour est un moyen de défense contre les tensions que peuvent accumuler les travailleurs sociaux. Confrontés à des situations difficiles (ici, des menaces de mort) et parfois à des attaques (verbales ou physiques) des usagers, le travailleur social doit trouver un moyen de ne pas se laisser envahir.



Par sa blague, le travailleur social a pu, non seulement transmettre l'information aux autres, mais également s'en décharger. Avec cette blague sur l'hypnose, il permet de faire de cet épisode désagréable quelque chose de plaisant et léger. C'est comme si, avec cette note d'humour, le problème est déjà mis derrière, il est sorti de la tête et la journée peut continuer.

### **Darlène**

Lors d'une réunion hebdomadaire du personnel, Devon, travailleur social, a déclaré qu'il n'avait vraiment pas envie d'emmener Maria, la mère de Quentin (enfant pris en charge), à l'évaluation psychologique de ce dernier. Maria était connue pour créer des scènes en public. Le travailleur social s'exprime: «Je n'ai vraiment pas du tout envie de l'emmener. Elle est tellement embarrassante. Elle est incapable de rester assise. Elle saute, crie fort et parle aux inconnus». Une collègue réplique: «Sois juste content qu'elle ne s'appelle pas Chérie» (traduction de l'anglais: Honey). Sinon, tu devrais dire, «Assieds-toi, Chérie, ne fais pas ça Chérie».

Toute l'équipe s'est esclaffée. Bien que le travailleur social, Devon, fût probablement inquiet à propos de cette rencontre à venir, il a également eu un grand rire.

À la réunion de la semaine d'après, il a signalé que Maria s'était bien comportée, tant dans la salle d'attente que chez la psychologue. Peut-être que le comportement détendu du travailleur social a eu un effet positif sur Maria. Dans cet exemple intéressant, on se rend compte que lorsqu'un individu est capable de rire d'un problème, celui-ci perd de sa gravité <sup>(9)</sup>.

### **Marcus**

Lors d'une réunion d'équipe d'un centre de traitement résidentiel, une travailleuse sociale relate les faits à ses collègues. Marcus, petit garçon de 10 ans, a eu un accès de colère. Il est sorti complètement nu de sa chambre, est allé se mettre dans une salle commune, s'est masturbé devant tout le monde, en criant «je vais tous vous baiser». Ensuite, il a agrippé la poitrine d'une des travailleuses sociales. Il s'est ensuite échappé du centre en courant nu dans la rue. Après avoir écouté cet épisode, l'équipe de travail est restée silencieuse, stupéfaite.

À ce moment-là, une travailleuse sociale a pris la parole et a demandé: «Est-ce qu'il avait mis ses chaussures?»

Ce à quoi celle qui venait d'expliquer la situation a répondu «oui». Et l'autre lui a répondu: «Alors il n'était pas nu».

La déclaration était tellement incongrue et ridicule qu'elle a permis à l'équipe de complètement changer de perspective. L'humour apporterait une perception décalée, une interprétation de la réalité telle qu'elle se présente factuellement.

Détendus, les travailleurs sociaux ont commencé à revoir ce qui s'était passé et à considérer les prochaines étapes. Cet exemple montre aussi que l'humour, au-delà de l'expression des ressentis, des aspects de détente, de créativité et de capacité à relancer, pourrait être une piste pour améliorer la communication et permettrait de comme a pu le constater Fine <sup>(10)</sup>, créer le lien social avec ses collègues et resserrer la cohésion de groupe. Une équipe qui rit autour d'une même frasque se rapproche et se soude. Parce que les personnes qui rient ensemble se réunissent autour d'un intérêt commun.

Si l'on se réfère à l'ensemble des situations concrètes présentées, on remarque que l'humour est souvent vif. Il est une surprise, crée de l'inattendu, du détachement, de la rupture. Il peut être utilisé en cas de situations très complexes et permettre, quelquefois, de se tirer habilement d'affaire.

De façon plus générale, on peut sans doute dire que l'humour a des effets thérapeutiques et qu'il agirait comme antidépresseur. Il préserverait d'une trop forte affection face aux situations rencontrées et apporterait, malgré elles, de la légèreté, du plaisir, du positif et de l'optimisme. Par ses effets sur le mental et par ses effets physiologiques, il redonnerait un nouveau souffle et un élan d'énergie.

Charlie Chaplin disait: «*Le rire est le chemin le plus court entre deux personnes*». Il rapproche, crée de la convivialité et favorise le partage. Dans son essai sur le rire et la signification du comique <sup>(11)</sup>, Henri Bergson démontre que le rire est un geste social. Pratiquer l'humour avec ses collègues favorise le lien social. Il permet aussi de décharger, d'évacuer ses pensées, permet d'extérioriser des sentiments difficiles à ingérer et permet de partager des sentiments communs. L'humour, au sein d'une équipe, permet de construire une approche différente, une approche dédramatisante. Il permet aussi la circulation plus aisée de la parole. En plus d'être un liant social, il est aussi un facteur de cohésion. Si une blague suscite le rire, c'est qu'il existe un lien entre les personnes. L'humour ne fonctionne réellement que si les deux (ou plusieurs) personnes ont quelque

chose à partager; des références en commun qui leur permettent de comprendre et d'apprécier l'humour. L'humour et le rire sont aussi un outil de dynamisation. En effet, j'ai pu remarquer dans mon stage qu'après une franche partie de rigolade, toute l'équipe était beaucoup plus effective, efficace et prête à se replonger dans le travail.

On pourrait enfin dire que l'humour est un outil alternatif. Son utilisation permettrait de mieux gérer son quotidien au travail et de limiter les répercussions de la dureté de certaines situations sur les situations personnelles. Il est un outil qui résiste au formatage du «bon professionnel» qui devrait toujours tenir son image sérieuse, droite et réfléchie. À ce propos, Florence Pire compare la pratique de l'humour à l'école buissonnière. En effet, l'humour est, dans le monde professionnel, un mode d'expression qui sort du «format classique»<sup>(12)</sup>. Le «bon professionnel» peut, de manière tout à fait saine, s'octroyer des moments de spontanéité, de chaleur humaine, de laisser-aller. L'humour l'aide à dépasser la souffrance en retrouvant un sentiment de maîtrise de la réalité. L'humour est donc un outil simple, utilisable par chacun, qui permet, par le bien-être qu'il procure, de prendre une distance nécessaire face aux risques psychosociaux liés aux métiers du travail social. ■

## notes

- (1) Si l'humour avec les ayants-droits mériterait lui aussi un article, je me limiterai dans cet article à l'humour entre professionnels. Sachant que ce sont les ayants-droits qui en sont alors l'objet.
- (2) Approuvé lors des assemblées générales de la Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux et de l'Association Internationale des Écoles de Travail Social à Adelaïde, en Australie, en octobre 2004
- (3) DE RIBAUCCOURT V., Cours de Sciences Sociales: le rire, un phénomène social et culturel, 5ème humanité, Institut des Dames de Marie.
- (4) AHERN E., «L'humour a-t-il sa place en relation d'aide», in *Sexologie Actuelle*, vol.4, 1995, pp. 5-9.
- (5) SCUTENAIRE L., « Citations », in Lintern@ute, *L'internaute* <http://www.linternaute.com/citation/17244/l-humour-est-une-facon-de-se-tirer-d-embarras-sans-se--louis-scutenaire/> (Page consultée le 17 avril 2017).
- (6) GILGUN J., « The uses of Humour in Case Management with High-Risk Children and their Families », in CAMPBELL J. (Coord.), *The British Journal of Social Work*, Glasgow, Oxford University Press, 2012, pp.560-577.
- (7) Centre Médico-Psychologique.
- (8) DEVOS R., « Citations », in Dico Citations, *Le Monde*. <http://dicocitations.lemonde.fr/citations/citation-45154.php>, (page consultée le 17 mai 2017).
- (9) McCREADDIE M., WIGGINS S., « The purpose and function of humor in health, health care and nursing », *Journal of Advanced Nursing*, 2008, pp.584.
- (10) FINE GA., « Joking cultures : humor themes as social regulation in group life », *Humor*, London, 2005, pp.1-22.
- (11) BERGSON H., *Le rire : essai sur la signification du comique*, Paris, La revue de Paris, 1900.
- (12) PIRE F., Conférence : l'humour au travail c'est sérieux, Conférence, Glaverbel Building, Watermael-Boitsfort, le 16 mai 2017.

**Cet article en ligne est édité par Travailler le social asbl**

**ont collaboré à cet article**

Elise Guyomar

**rédaction et administration**

2 rue Tarvisée - 5031 Grand-Leez - Belgique | [travailler-le-social.be](http://travailler-le-social.be)

**éditeur responsable**

Marc Chambeau, Marina Cox, Brigitte Delforge, Nathalie Gérard,  
Bénédicte Legrand, Bénédicte Roy et Dominique Simon

**secrétariat de rédaction**

René Beaulieu, Xavier Briké, Marc Chambeau, Isabelle Lacourt,  
Bénédicte Legrand, Anne Rakovsky

**conception et réalisation graphique**

Marina Cox

© **Travailler le social asbl, 2018**

raisonnables ont  
été franchies, que  
l'humour n'est  
plus porteur de  
sens et devient  
malsain? Est-il  
possible de  
définir les limites  
de l'utilisation de  
l'humour en  
protection de  
l'enfance?  
Comment?